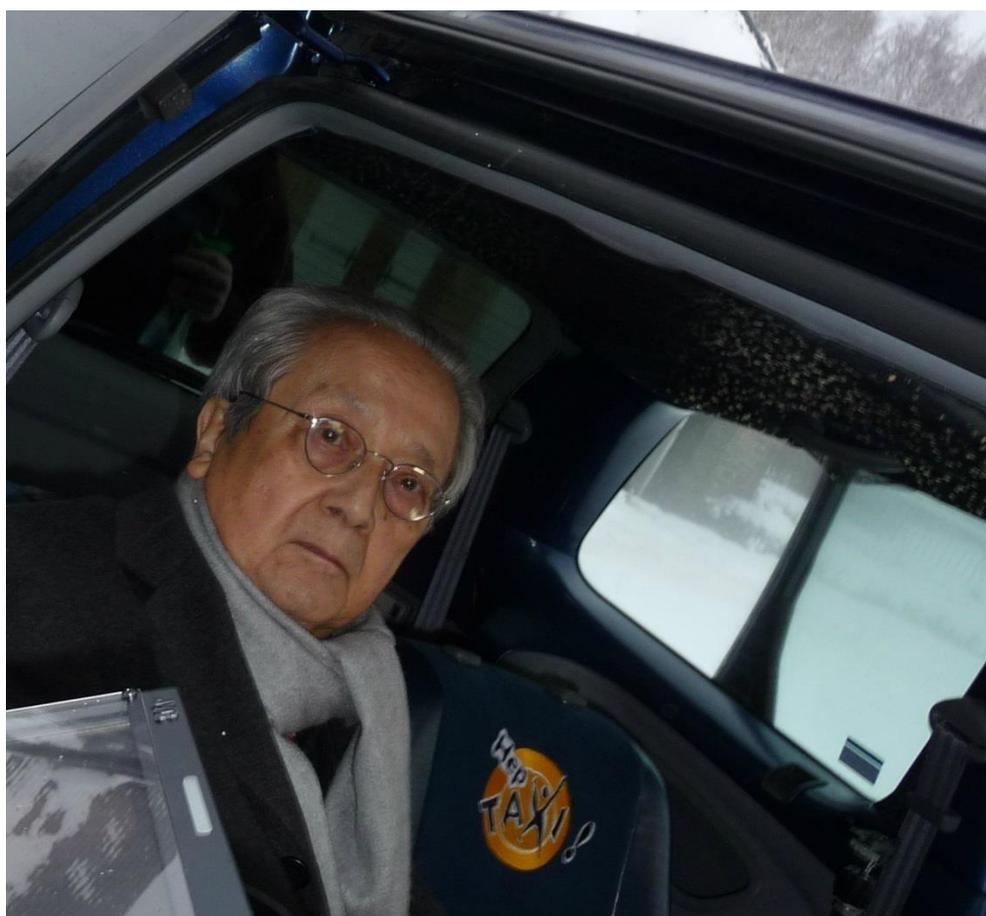




Jacques Vergès dans le taxi de Jérôme Colin



Jérôme : Une fois qu'on est parti, plus rien ne peut nous arriver, je vous rassure. Si vous avez chaud ou froid vous nous le dites. Je règle la chose.

Jacques Vergès : Non, ça va. C'est un beau paysage hein ?

Jérôme : C'est magnifique. Mais qu'est-ce que vous faites - si je peux me permettre, dans le trou du cul du monde !

Jacques Vergès : Ah bon ?

Jérôme : C'est un peu le bout du monde non !

Jacques Vergès : Ici ?

Jérôme : Ce petit manoir près de Spa. C'est très joli d'ailleurs.

Jacques Vergès : C'est quand même plein de souvenirs historiques. Ce n'est pas le bout du monde. Pierre Legrand, Guillaume Apollinaire.

Jérôme : Mais que faites-vous là ?



Jacques Vergès : Eh bien, écoutez, je suis venu faire une conférence à la demande du Club, Vauxhall Club, Spa club, sur la passion de défendre chez un avocat.

C'est quoi la passion de défendre ?

Jérôme : La passion de défendre ! C'est quoi la passion de défendre ? Vous racontez quoi dans cette conférence ?

Jacques Vergès : Ecoutez ... Il y a des gens qui ont des professions ingrates. Qui ne décident pas... Qui sont des corvées. D'autres ont des passions. Un peintre, c'est une passion de peindre. Et un écrivain... Je pense que la profession d'avocat est une profession d'artiste aussi. IL y a une parenté évidente entre notre travail et celui des écrivains. Un dossier de justice est un début de roman. C'est une tragédie, toujours. Et de même que tous les romans... sont l'histoire d'une transgression. Il y a toujours un personnage dedans. Il y a une contradiction. Il y a un personnage principal et c'est celui qui est accusé. C'est celui qui donne son nom à la tragédie. C'est Macbeth, c'est Hamlet, c'est..., c'est Thérèse Desqueyroux. Et donc, il y a cette parenté qui fait que nous avons cette passion de... on côtoie l'humanité entière. Nous sommes à côté du mari trompé, de la femme volage, du terroriste, du policier. A mon avis, nous devons défendre tout le monde et assumer comme ça une belle humanité entière.

Jérôme : Est-ce que vous pourriez retirer votre écharpe. Ça vous embêterait ou pas ?

Jacques Vergès : Non, pourquoi ? Tirer ?

Jérôme : L'enlever.

Jacques Vergès : Non ça ne me gêne pas.

Jérôme : C'est gentil parce que pour la caméra, ce sera beaucoup plus joli. Vous serez beaucoup plus élégant.

Jacques Vergès : Oh mon Dieu !

Jérôme : Oh c'est important l'élégance.

Jacques Vergès : Oui.

L'avocat de la terreur

Jérôme : Vous êtes un homme qui fait peur.

Jacques Vergès : Qui ?

Jérôme : Fait peur.

Jacques Vergès : Mon Dieu !

Jérôme : Je me rappelle avoir vu un documentaire sur vous il y a quelques années, qui s'intitulait « L'avocat de la terreur ».

Jacques Vergès : Oui, ça c'était fait par Monsieur Barbet Schroeder.

Jérôme : Oui, ce n'est pas un manche.

Jacques Vergès : Non, mais sa vision de la profession... sa vision... Au départ, il voulait me piéger et ses intentions étaient hostiles. Quand quelqu'un vient vous dire « *on va faire un film sur vous* », c'est élogieux. Et ensuite, quand il ajoute : je serai seul responsable des témoignages, seul responsable des documents, seul responsable du montage. On se doute qu'il va vous piéger. Eh bien j'ai dit oui, à son étonnement. Et mes amis m'ont dit : mais tu es fou. Il va te piéger comme il a piégé Idi Amin Dada. Je leur ai dit : Amin Dada s'est piégé tout seul. Et moi, je ne me laisserai pas faire. S'il fait un film sur moi, j'apparaîtrai dans les deux tiers du film au moins. Et les gens verront que je n'ai pas deux petites cornes sur le front et une langue de vipère. On me jugera sur mon propos. Et on verra que je suis un être humain.

Jérôme : Oui, mais le propos ne fait pas l'homme.

Jacques Vergès : Pardon ?



Jérôme : Vous êtes capable de mensonges aussi. Le propos ne fait pas l'homme.

Jacques Vergès : Non, mais les témoins, le décor fait apparaître la véracité du propos. Par exemple, je visite...lui, ça l'intéresse du point de vue cinématographique, les cellules des condamnés à mort à Alger, j'y suis avec deux jeunes femmes qui ont été condamnées à mort et l'émotion me prend. Avocat, je n'ai jamais visité ces cellules de condamnés à mort. Elles sont fermées aux avocats. Et de penser qu'ont vécu là des gens que j'ai défendus, qui ont attendu avec anxiété qu'un matin, on les réveille pour les tuer, j'ai eu des larmes aux yeux. Ça me bloquait. Ça il ne peut pas l'inventer ni moi-même je ne l'avais pas prévu. Surtout pour moi, c'était une émotion très grande, elle n'était pas feinte. J'avais plaidé la première fois dans une affaire de poseurs de bombes. Tout le monde hurlait à la mort contre ma cliente. J'avais pu obtenir qu'elle soit graciée à la suite d'une campagne.

Jérôme : Et vous l'avez épousée.

Jacques Vergès : Oui. Et après ça, on m'a confié les affaires comme on dit « les plus indéfendables ». Je suis certainement l'avocat en France, et même en Europe, qui a le plus de condamnations à mort à son palmarès. Mais aucun n'a été exécuté. Ceci, je peux le dire aujourd'hui mais à l'époque pour chacun de ces condamnés, j'attendais la mesure de grâce et je me disais est-ce qu'elle va intervenir ? Est-ce qu'on ne va pas me réveiller un matin pour me dire : allez, réveillez-vous vite, rendez-vous à la prison de la Santé ou à la prison Barberousse pour assister à la mise à mort de votre client. Et donc, c'est toute cette émotion qui était revenue.

Jérôme : Et donc cette jeune femme, elle s'appelait ?

Jacques Vergès : Djamila Bouhired.

Djamila Bouhired

Jérôme : Elle avait posé des bombes.

Jacques Vergès : Elle avait posé des bombes...

Jérôme : En Algérie, donc pour la libération de l'Algérie.

Jacques Vergès : C'est ça.

Jérôme : Pourquoi vous l'avez défendue ?

Jacques Vergès : D'abord, je l'ai défendue parce qu'elle m'a désignée pour la défendre.

Deuxièmement, un avocat est là pour défendre. Troisièmement, je sympathisais avec sa cause. Je pensais que les Algériens avaient le droit d'être indépendants. Qu'aucun peuple n'a le droit de coloniser un autre. Et c'est ce que le général de Gaulle a compris à la fin.

Jérôme : Vous pouvez être sympathisant de la cause. Est-ce que vous êtes sympathisant de la manière ? Parce que ça, c'est une autre question bien évidemment. . Je peux être sympathisant de la cause algérienne, notamment... Mais le fait de poser la bombe, est-ce que votre sympathie pour la cause va jusque-là ?

Jacques Vergès : Non... Je défends... Vous savez Hippocrate disait : je ne soigne pas la maladie, je soigne un malade. Et l'avocat peut dire : je ne défends pas le crime, je ne défends pas l'infraction, je défends la personne qui est accusée de l'avoir commise. Est-ce qu'elle avait raison... est-ce que le FLN avait raison de faire ce genre d'attentat ? C'est un problème qui n'est pas le mien. Le mien est de défendre la personne qui a commis l'attentat.

Je suis un avocat anticolonialiste

Jérôme : Quand on regarde votre carrière, vous avez défendu Carlos.

Jacques Vergès : Non, pas Carlos. Ses amis.



Jérôme : Ses amis, donc des terroristes palestiniens colonisés par les Israéliens. Vous avez défendu des terroristes algériens et d'autres. Est-ce que ... il n'y a pas de hasard dans la vie. Vous êtes bien d'accord avec moi.

Jacques Vergès : Oui, sans doute.

Jérôme : Pourquoi vous êtes tombé sur autant de terroristes ?

Jacques Vergès : Alors tout simplement. Je suis... au départ, j'ai défendu donc les militants du FLN avec succès. Du même coup, ça a attiré l'attention sur moi des Palestiniens. Et en 1965, Monsieur Bouteflika qui était Ministre des Affaires Etrangères à l'époque me dit : l'Organisation de Libération de la Palestine nous demande d'envoyer un avocat d'Algérie défendre un militant qui a été condamné à mort et dont le procès revient et on a pensé à toi. Et c'est comme ça que je suis allé donc en Palestine. J'ai été expulsé la deuxième fois par les autorités israéliennes et assez bousculé. Mais j'avais pu défendre mon client tout de même, même si je n'avais pu plaider, j'avais pu dans la pièce où j'étais enfermé, jeter par la fenêtre, roulée en boule une déclaration à la presse, qui a été reproduite le lendemain. Et à la suite de ça, j'ai été désigné pour défendre des militants palestiniens à Athènes qui avaient attaqué un avion d'El Al. A Zurich également, qui avaient attaqué un avion d'El Al.

Jérôme : On ne peut pas s'empêcher de penser bien évidemment, quand vous dites « j'ai défendu tous ces gens qui sont des terroristes »... que quand vous plaidez, et particulièrement vous, vous dites : je défends une personne, mais vous défendez aussi une cause. A savoir que vous êtes... vous détestez les colonisateurs. Vous les haïssez.

Jacques Vergès : Je suis anticolonialiste et cela pour des raisons personnelles.

Jérôme : Est-ce que vous êtes un poseur de bombes qui n'a pas les couilles de poser une bombe finalement ?

Jacques Vergès : Non, je suis avocat. Mon rôle est de défendre. Il ne s'agit pas de mélanger les genres. A mon avis, Je suis plus efficace pour défendre des gens comme avocat que comme poseur de bombes. Maintenant, je vous dirais que j'ai fait la guerre 3 ans sous les ordres de De Gaulle. Et quand j'étais soldat, j'ai tué des gens.

Du côté de la morale

Jérôme : Comment on dort après ?

Jacques Vergès : Quand on a tué des gens ?

Jérôme : Oui.

Jacques Vergès : Ecoutez quand vous faites la guerre, manifestement... Je vais vous raconter une histoire.... Un jour,... Je suis artilleur. Nous campons dans une prairie. On est allongé dans l'herbe... Et puis on voit notre lieutenant qui prend son téléphone de campagne, qui donne des signes d'agitation très grands, il fait la grimace, et puis dans l'émotion, il jette son téléphone et il nous crie : « Tous à vos pièces. Feu à volonté sur la barrière de buissons qui est devant nous au pied de tel arbre ». On court. On se dit qu'il y a quelque chose qui est arrivé et on tire. Et puis, tout d'un coup on voit derrière la haie, le bosquet, des flammes monter, des flammes noires de mazout qui brûle et quand les flammes s'éteignent, on sent que la situation est terminée, on se rend sur place. On voit des chars qui ont cramé et à l'intérieur des chars des tankistes carbonisés et on se dit que si on n'avait pas tiré les premiers, c'est nous qui étions carbonisés. Et donc là-dessus, on n'éprouve pas de joie, mais on n'éprouve pas non plus de remords. C'est eux ou nous.

Jérôme : Le monde c'est comme ça ? La vie c'est comme ça ? Eux ou nous ?

Jacques Vergès : Heureusement que ce n'est pas comme ça tous les jours. Mais en tant de guerre, c'est comme ça. On me dit parfois : la résistance en France n'a pas tué des civils. Mais je réponds la France n'était pas colonisée. La France était occupée. Si dans le Lot ou dans le Gers, des paysans allemands, de Saxe ou de.. étaient arrivés, avaient chassés les paysans de



leurs terres, les avaient transformés en ouvriers agricoles, les avaient exploités, il est évident qu'un samedi ou un dimanche ces paysans-là auraient déposé une bombe dans la brasserie où les nouveaux maîtres auraient chanté ALI ALO .

Jérôme : Vous savez combien de personnes vous avez tué ?

Jacques Vergès : J'en sais rien. Moi j'appartenais à une arme de l'artillerie où on ne voit pas tout à fait.

Jérôme : Est-ce que vous comprenez que c'est surprenant pour un garçon de mon âge ? J'ai 35 ans. J'ai eu la chance immense de ne pas connaître de guerre, est-ce que vous comprenez que c'est étonnant pour un garçon comme moi de parler avec quelqu'un qui a tué ? Vous comprenez ou c'est quelque chose qui vous échappe maintenant parce que ça fait partie de vous maintenant.

Jacques Vergès : Non, je comprends.

Jérôme : Et comment après on se met du côté de la loi alors qu'a priori on n'a pas été nécessairement été du côté de la morale ? Parce que si on a tué, on n'a pas été du côté de la morale, quoiqu'il arrive. Parce que c'est « *tu ne tueras point* ». Et comment après on se met du côté de la loi ?

Jacques Vergès : Ce n'est pas un acte immoral. Dans les Forces Françaises Libres, on se battait pour la libération de la France. On se battait contre le racisme. On se battait contre le nazisme. On ne pouvait pas se laisser faire. Et donc, la morale là-dedans était de notre côté. Nous n'étions pas contre la morale.

Jérôme : C'est ce que vous disent tous les criminels. « J'ai plutôt raison. J'ai de quoi être excusé ».

Jacques Vergès : Non, tous les criminels ne disent pas ça. Quand vous lisez ce roman de Simenon « Lettre à mon juge ». Le docteur Alavoine qui a étranglé sa femme qu'il aime ne dit pas « je suis innocent ». Il ne s'indigne pas de la peine lourde qu'on lui a infligée. Il regrette seulement qu'il n'ait pas pu expliquer son geste. Je dis bien expliquer non pas justifier.

La vocation du droit

Jérôme : Comment vous êtes arrivé à faire du droit après la résistance ?

Jacques Vergès : Je vous dirais que c'est ma vocation, ma passion, mais que je n'avais pas au départ l'intuition de cette vocation. J'ai fait des études d'histoire. Je suis prof d'histoire. J'ai fait des études de langues orientales. Si on m'avait donné une bourse de recherches, j'aurais passé ma vie à vivre modestement, à essayer de décrypter une langue inconnue encore. Mais devenir professeur, dépendre d'une hiérarchie ne me disait rien du tout. Vous avez peut-être deviné que je suis d'un tempérament rebelle. Et j'avais commencé des études de droit. Je les ai terminées. La profession me semblait une profession honnête et qui m'assurait la liberté. Et quand avocat stagiaire on m'a commis pour défendre un jeune malfrat, assis en face de moi, à cette distance comme vous et moi. Je me suis dit : ses paroles, je les comprends. Il comprend mon sourire, je comprends ses silences. Ce type, c'est moi. Dans d'autres circonstances, j'aurais peut-être agi comme lui et cet effort d'empathie m'a séduit. Je me suis dit, mais c'est ma vocation. Et en effet, c'était ma vocation.

Jérôme : Il y a un guerrier en vous. Vous parliez d'un rebelle, mais il y a un guerrier en vous non ? Quand vous dites : ça aurait pu être moi.

Jacques Vergès : Vous savez... je me suis engagé dans les Forces Françaises Libres, j'avais 17 ans. J'ai fait 3 ans sous les ordres d'un général condamné à mort. A l'époque, il était considéré par les autorités de Vichy comme un criminel. Eh bien, c'est une sortie d'adolescence qui est extraordinaire. De 17 à 20 ans, 3 ans de guerre dans une armée victorieuse. Et où on ne commet pas de tortures. Vous savez, tuer me semble moins grave qu'humilier. Parce que quand on tue, on ne commet pas d'attentat contre la dignité de celui



qu'on tue, tandis que humilier, remettre en cause la dignité humaine de quelqu'un me semble le crime le plus épouvantable.

Jérôme : Vous vous rendez compte que vous êtes un homme étrange ? Ou pas du tout.

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Vous vous rendez compte que vous êtes un homme étrange ?

Jacques Vergès : Ah bon ?

Jérôme : Oui, écoutez cette phrase est surréaliste. Il vaut mieux tuer qu'humilier. Cette phrase un peu surréaliste, vous êtes d'accord ?

Jacques Vergès : Oui, mais c'est la vérité. Vous savez, quand le maréchal Ney est condamné à mort, c'est une chose que je réproouve, mais qu'il puisse ordonner lui-même, commander lui-même le feu au peloton qui va le tuer, sa dignité est préservée. Quand des voyous frappent Saddam Hussein avant de le pendre, ça me semble abominable.



Parce que c'est un homme

Jérôme : Est-ce que pour vous, il y a des hommes mauvais et des hommes bons ?

Jacques Vergès : Saint-Augustin disait il n'y a pas de monstre au regard de Dieu.

Jérôme : Mais vous n'êtes pas Dieu ? Je vous demande ...

Jacques Vergès : Oui, mais c'est au regard de Dieu, à plus forte raison ça doit me servir de modèle. Quand on dit de quelqu'un qui a commis un crime affreux, c'est un monstre, on évite de réfléchir : si c'est un monstre, si c'est un saint... Qu'un lion mange un explorateur, ce n'est pas grave ou qu'un pitbull morde un enfant, mais qu'un homme morde un enfant, c'est ça qui est grave. Parce que c'est un homme.



Jérôme : C'est-à-dire qu'on ne fonctionne pas qu'à l'instinct, nous oui, tout à fait. On a la morale.

Jacques Vergès : L'homme c'est... Il n'y a pas de nom, il y a un homme. Et comment cet homme est arrivé à commettre un acte que nous sommes les premiers à réprover, c'est ça notre rôle d'avocat. Essayer de comprendre. Nous ne sommes pas des juges. Nous ne sommes pas là pour condamner ou excuser. Nous sommes là pour comprendre. Comprendre comment quelqu'un qui est semblable à nous, qui a deux yeux, deux mains, un sexe, un cœur arrive à commettre un acte que nous réprouvons et quand nous éclairons, ce chemin, ce n'est pas un travail subversif que nous accomplissons, c'est un travail pour la société parce que, balisant ce chemin, il appartiendra au pouvoir politique, s'il est vraiment responsable, de mettre sur cette route un sens interdit et prendre des dispositions pour que les autres ne les prennent pas. Pour empêcher le retour du nazisme, on poursuit l'apologie des crimes de guerre, l'apologie des crimes contre l'humanité. Pour empêcher la pédophilie, on condamne la possession même d'images pornographiques concernant des enfants. Et donc en éclairant ce chemin, nous aidons à la défense sociale. Ce n'est pas un travail subversif que nous accomplissons là.

Jérôme : Mais par contre vous avez défendu Klaus Barbie.

Jacques Vergès : Oui.

Jérôme : Mais auriez-vous défendu Marc Dutroux ?

Jacques Vergès : Oui bien sûr. Je vous ferai un aveu... Marc Dutroux m'avait désigné. Mais étant donné la conception que j'ai de la profession où je dois absolument dans un dossier consacrer tout le temps qu'il faut pour comprendre l'homme qui a commis le crime, les circonstances, je n'avais pas le temps de m'occuper de lui. Ça aurait pris trop de temps. Et je lui ai écrit de s'adresser à un confrère de Bruxelles que j'estime beaucoup, Xavier Magnée.

Jérôme : Qu'est-ce que l'homme, vous, aviez à gagner à défendre par exemple Marc Dutroux ?

Jacques Vergès : Je ne gagne rien. Ça me coûte au contraire. Marc Dutroux manifestement n'a pas les moyens de payer largement la défense.

Jérôme : Je ne parlais pas d'argent.

Jacques Vergès : Mais c'est une exploration de l'être humain qui est enrichissante.

Jérôme : Et contre, vous savez, le peuple, la base, on a entendu « mais qu'on le tue sur la place publique » comme il y a...

Jacques Vergès : De quoi ?

Jérôme : Mais ici on a entendu des gens dire quand Marc Dutroux s'est fait arrêter « qu'on le tue sur la place publique »

Jacques Vergès : Oui c'est un point de vue de paresseux.

Jérôme : C'est un point de vue de paresseux, je suis entièrement d'accord. Je ne suis pas du tout d'accord avec ce point de vue. Vraiment très loin de là. Mais en quoi peut-on le défendre en tant qu'avocat. Quel est votre travail ?

Jacques Vergès : Mais l'avocat essaye de comprendre. C'est tout à fait différent. L'avocat est là pour comprendre comment un homme normal, Monsieur Dutroux, est arrivé à commettre ce qu'il a commis.

Jérôme : Mais si par hasard vous le faites acquitter, vous avez quand même des remords.

Parce que vous remettez un homme dangereux dans la nature.

Jacques Vergès : Attendez... Ce n'est pas moi qui le juge. Ce sont les juges qui prennent cette décision.

Jérôme : Ce n'est pas moi Monsieur....

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : C'est pas moi monsieur, mais vous avez contribué. C'est parce que vous avez été bon.

Jacques Vergès : Oui, mais s'il est acquitté, si un coupable est acquitté, le responsable s'appelle « procureur ».



Jérôme : Mais oui, mais vous savez bien que plus vous êtes bon, plus vous avez de chance de faire acquitter quelqu'un. Donc, c'est un peu votre talent d'orateur, de mec qui étudie le dossier, qui est capable de remettre quelqu'un de dangereux dans la nature.

Jacques Vergès : Les mots ne peuvent pas effacer les faits. Un homme a tué, c'est évident qu'il a tué.

Jérôme : Est-ce que vous avez déjà fait libérer quelqu'un qui n'aurait pas été libéré sans vous ?

Jacques Vergès : Vous posez une question qui est difficile, parce que répondre oui serait un témoignage d'orgueil.

Jérôme : Mais je pense qu'elle est bonne ! Est-ce qu'honnêtement vous avez déjà fait libérer quelqu'un qui n'aurait pas été libéré sans vous.

Jacques Vergès : Là, je ne peux pas vous dire...

Jérôme : A votre avis ?

Jacques Vergès : Non je ne peux pas vous répondre là-dessus. Ce serait de l'immodestie.

Jérôme : Et si je vous la pardonne ?

Jacques Vergès : Ben oui mais ça ne suffit pas.

Jérôme : Moi je pense que vous avez fait libérer des gens qui n'auraient pas été libérés sans vous parce que vous êtes un excellent avocat.

Jacques Vergès : C'est possible.

Jérôme : A partir de là il y a un problème, je veux dire. C'est qu'il n'y a pas que le juge, il y a aussi l'avocat qui est responsable de remettre une personne dangereuse dans la société.

Jacques Vergès : La personne dangereuse remise en liberté, ça n'existe pas. Quand les faits sont évidents quel que soit le talent de l'avocat, il peut faire diminuer la peine, mais pas libérer le type. Nous ne sommes pas des sorciers.

L'avocat des grandes infortunes

Jérôme : Et votre passion ne s'est jamais amenuisée.

Jacques Vergès : Non c'est une passion que beaucoup de mes confrères ont, ils plaident jusqu'à la dernière minute de leur vie. J'avais des amis dont les opinions politiques sont aux antipodes des miennes. Isorni qui a défendu Pétain, Tixier-Vignancour qui défendait les gens de l'OAS. Ce sont mes maîtres, mes aînés, j'avais pour eux beaucoup de respect. Ce sont des gens qui ont plaidé jusqu'à la fin de leur vie. Ils n'ont pas pris de retraite. Un homme comme Isorni est mort pauvre.

Jérôme : L'argent, c'est quelque chose de très important pour vous ? Le pouvoir de l'argent.

Jacques Vergès : Non.

Jérôme : Parce que vous en avez ?

Jacques Vergès : Non. Prenez Isorni, Isorni, après avoir défendu le maréchal Pétain, aurait pu avoir la clientèle de tous ceux qui s'étaient enrichis pendant l'occupation. Eh bien, il n'a pas eu cette clientèle, par sa propre faute. Par son tempérament. A la fin, il défendait des ouvriers accusés de viols qu'ils n'avaient pas commis ou de jeunes femmes pauvres accusées d'entôlage par des clients indéliçats.

Jérôme : Un être humain.

Jacques Vergès : Il pouvait dire avec fierté : j'aurais pu être l'avocat des grandes fortunes, je suis devenu l'avocat des grandes infortunes.

Jérôme : Vous n'avez pas été cet homme-là ?

Jacques Vergès : Je n'ai pas été ?

Jérôme : Vous n'avez pas été cet homme-là. Vous n'avez pas choisi d'être l'avocat des grandes infortunes.



Jacques Vergès : Je suis l'avocat des grandes infortunes. Les prisonniers du FLN, beaucoup ont été exécutés. Parmi eux, des gens très jeunes. Barbie était un pauvre vieillard à la fin. Parce que 50 ans après, l'homme n'est plus le même.

Jérôme : Ça, une fois de plus ça peut être choquant...

Jacques Vergès : Oui mais si on réfléchit, ça n'a rien de choquant.

Jérôme : Il vous a attendri, Barbie ?

Jacques Vergès : Attendri c'est beaucoup dire... Mais je disais de ce vieillard grabataire, il est mort d'un cancer du sang, 50 ans après, il n'a rien à voir avec le jeune officier fringant, qui était à Lyon en 1942. Et la prescription est une donnée traditionnelle de notre droit, ça vient du droit romain.

Jérôme : Il n'a pas été condamné, hein ?

Jacques Vergès : Il a été condamné, si.

Jérôme : Oui, il a été condamné. A quoi ?

Jacques Vergès : A la prison à vie.

Quelle carrière ?

Jérôme : Est-ce que des fois vous gagnez des procès ?

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Comme vous défendez toujours des indéfendables, vous ne gagnez jamais de procès.

Jacques Vergès : Pas toujours.

Jérôme : Non, mais souvent.

Jacques Vergès : Parce qu'il y a des procès dont on ne parle pas, aussi.

Jérôme : Oui, bien évidemment. Mais tous les procès dont on a parlé, vous les avez bien évidemment perdus d'avance.

Jacques Vergès : Il y a des procès qui sont perdus d'avance.

Jérôme : Et en quoi ça vous excite ? Il n'y a pas de jeu.

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Il n'y a pas de jeu.

Jacques Vergès : Si. C'est que l'homme apparaît... Un accusé se bat pour son image aussi, l'image qu'il renvoie aux siens, aux autres... la propre image qu'il se renvoie. Et même, à ce moment-là, c'est ce que dit le docteur Alavoine : peu importe la peine que vous m'avez infligée, je n'ai pas pu m'expliquer.

Jérôme : Vous avez conscience de faire un métier qui pose question, qui intrigue.

Jacques Vergès : Qui ?

Jérôme : Qui intrigue. Est-ce que vous comprenez que je me pose la question, et que tout le monde se pose la question : comment peut-on défendre Klaus Barbie ? Vous comprenez cette question ? Ou vous ne la comprenez pas.

Jacques Vergès : Je comprends qu'on se pose cette question mais là-dessus, je vous dirais que mon expérience dans ce procès, j'avais un microcosme politico-médiatique qui multipliait les critiques à mon endroit, parfois même les injures, mais je me promenais tout seul dans la rue, les gens venaient me serrer la main ; en France, on aime bien les traditions, on aime bien l'homme seul contre l'establishment. On aime Mandrin, d'Artagnan... et que je défie le pouvoir et le conformisme en général, les gens l'appréciaient.

Jérôme : Vous êtes un opportuniste ou un rebelle ? Ça vous l'avez fait pour votre carrière ou pour des idées ?

Jacques Vergès : Mais quelle carrière ?

Jérôme : Une belle carrière !

Jacques Vergès : Oui mais... Je n'ai pas de voiture, pas de résidence secondaire, j'habite à Paris un hôtel particulier que je loue.



Jérôme : Ok, mais vous ne crevez pas de faim ? C'est ça que je veux dire.

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Vous ne crevez pas de faim.

Jacques Vergès : Bien sûr.

Jérôme : Vous avez la célébrité, la popularité, l'amour des gens, vous gagnez bien votre vie même si vous n'êtes pas propriétaire...

Jacques Vergès : Là, voyez-vous vous êtes en contradiction avec ce que vous dites précédemment. Vous dites les gens m'aiment, m'adorent, et en même, vous dites que les gens se posent des questions.

Jérôme : Mais je me pose des questions sur ma femme, et je l'adore.

Jacques Vergès : Les gens m'apprécient, dans la rue quand les gens m'accostent c'est pour me dire leur sympathie.

Jérôme : Mais je ne suis pas étonné de cela.

Jacques Vergès : Donc les gens comprennent finalement. Voyez-vous le film de Barbet Schroeder dont vous parliez, j'ai une ou deux, trois fois, été incognito dans des salles où était projeté le film, et à la fin quand je sortais, les gens me reconnaissaient. J'étais étonné, les gens venaient me serrer la main. Même des Pieds Noirs. Parce que je ne tenais pas de propos insultants à leur égard. Je défendais les gens du FLN mais je ne disais pas que les gens en face étaient de la merde. Je respectais les gens d'en face aussi.

D'où vous vient ce profond sentiment anticolonialiste ?

Jacques Vergès : D'où cela vient ? Je suis né en Thaïlande à l'époque ça s'appelait le Royaume de Siam, mon père était consul, il a rencontré ma mère qui était vietnamienne. Ils se mariés et ont eu deux enfants et l'Administration Centrale lui a fait comprendre qu'il fallait dégager, qu'il avait fait une mésalliance. On n'épouse pas une Jaune quand on a un poste pareil. Mais ça, je n'en suis pas conscient. Le bébé ne se rend pas compte de ça, mais voilà ma naissance. Et puis j'ai vécu ensuite à l'Ile de la Réunion

Jérôme : Parce que vous avez perdu très tôt votre maman ?

Jacques Vergès : Très tôt, j'avais trois ans. J'ai vécu à l'Ile de la Réunion où mon père était médecin et il descendait d'une famille européenne fixée là depuis deux siècles. Donc, je ne joue pas non plus les victimes. Aujourd'hui, tout le monde joue aux victimes, et qu'on n'est pas victime soi-même, on dit : mon papa a été victime. Moi je ne joue pas aux victimes. J'ai été élevé par un père qui était médecin, qui gagnait bien sa vie, confortablement, ni riche ni pauvre, j'ai pu faire des études correctes, donc je ne suis pas déchiré, je suis double, c'est ce qui me donne peut être ce pouvoir d'empathie.

Jérôme : Et le départ prématuré de la maman, comment vous êtes-vous construit en tant qu'homme après ça, comment on fait ?

Jacques Vergès : Je vous dirais qu'à l'âge de trois ans on ne se pose pas ces problèmes.

Jérôme : Evidemment, mais après j'imagine que...

Jacques Vergès : La personne qui jouait le rôle de mère était la tante de mon père, une vieille dame qui était une espèce de maman gâteau.

Jérôme : Vous n'avez pas souffert de ça ?

Jacques Vergès : Je n'ai pas souffert de cela.

Jérôme : Vous êtes quand même un homme robuste !

Jacques Vergès : On essaie.





Qu'est-ce qui vous touche ?

Jérôme : Est-ce que parfois vous vous dites : peut-être que j'ai une petite carence en cœur ?

Jacques Vergès : Une carence ?

Jérôme : En cœur.

Jacques Vergès : Absolument pas.

Jérôme : Est-ce que des fois vous vous dites : j'ai le cœur dur.

Jacques Vergès : Oh non, je n'ai pas le cœur dur, hélas.

Jérôme : Qu'est-ce qui vous fait pleurer ?

Jacques Vergès : La douleur des autres.

Jérôme : Mais vous en voyez tellement.

Jacques Vergès : C'est dans le film de Barbet Schroeder, quand j'imagine dans cette cellule le condamné à mort, que là, un jeune homme ou une jeune femme a attendu qu'on le réveille le matin, ça me fait pleurer.

Jérôme : Mais dans la vie de tous les jours, qu'est-ce qui vous touche profondément ?

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Qu'est-ce qui vous touche profondément dans la vie de tous les jours ?

Jacques Vergès : Mille choses. Nous vivons dans une société qui est en crise. Il y a de la neige-là qui est très belle... dans les rues de Paris que je vais retrouver tout à l'heure j'espère, vous avez des gens qui dorment sur le trottoir. Ceci me révolte. Et que le gouvernement envisage en France, un Ministre a osé proposer cela, de refuser les soins aux étrangers en situation irrégulière, c'est une preuve d'inhumanité et ceci m'indigne, de toute évidence. Et si jamais ce type qui dort dans la neige à Paris, commet un acte de brutalité demain je le comprendrai.

Jérôme : Vous comprenez le crime, hein, vous pouvez l'expliquer et le pardonner ? Vous comprenez l'acte criminel.

Jacques Vergès : Bien sûr.

Jérôme : On est tant des brutes que ça ?

Jacques Vergès : On est ?

Jérôme : Nous sommes, l'être humain, on est tant des brutes que ça ?



Jacques Vergès : On n'est pas des brutes, on peut être aussi bien des anges que des brutes, ça dépend des circonstances, ça dépend de beaucoup de choses...

Jérôme : Mais vous comprenez le crime.

Jacques Vergès : Je comprends aussi bien le type qui est angélique que le type qui est criminel. Je comprends aussi bien la jeune fille pure que la jeune fille un peu fofolle.

Jérôme : Mais ça, c'est parce que nous sommes des hommes et qu'on aime bien ça.

Jacques Vergès : Ça n'a aucun rapport....

L'avocat et le pouvoir

Jérôme : Et en même temps, avec votre pouvoir, parce que vous êtes un homme de pouvoir, parce que vous êtes proche du pouvoir ?

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Vous êtes un homme proche du pouvoir ?

Jacques Vergès : Non.

Jérôme : Vous connaissez les gens.

Jacques Vergès : L'avocat est toujours suspect au pouvoir.

Jérôme : Oui, mais vous connaissez des gens.

Jacques Vergès : Bien sûr.

Jérôme : Vous avez une popularité, vous avez une assise dans votre profession qui est énorme, pourquoi à un moment vous ne dites pas je vais faire quelque chose pour ces mecs justement qui crèvent dans la rue et pour lesquels je m'indigne ?

Jacques Vergès : Parce que je pense que le travail que je fais est important sur le plan humain et j'ai dit un jour qu'un avocat qui devient ministre est un avocat raté.

Jérôme : Pourquoi vous n'avez pas fait de politique ?

Jacques Vergès : Parce que je pense que c'est un ratage quand on est avocat. Je n'imagine pas puisque pour moi le métier d'avocat est proche du métier d'artiste et je n'imagine pas Picasso laissant ses pinceaux pour devenir ministre de la marine marchande. Proust abandonnant...

Jérôme : Regardez Gilberto Gil, qui est chanteur et Ministre de la Culture en même temps.

Jacques Vergès : Je pense à Proust, je ne vois pas Proust abandonnant la Recherche du Temps Perdu pour devenir Ministre des Beaux-Arts.

Jérôme : Vous pensez que la politique aujourd'hui n'a de toute façon plus de pouvoir ? Pas le pouvoir qui vous intéresse ?

Jacques Vergès : La politique aujourd'hui est dérisoire, les ministres n'ont pas de pouvoir, ils font semblant de diriger. Ce sont les grands groupes qui dirigent et ces grands groupes ne dirigent rien car ils ne sont pas coordonnés entre eux. Vous avez un développement qui ressemble à des métastases, vous savez les métastases ce sont des cellules qui se développent indépendamment les unes des autres. Alors cela abouti au scandale financier que vous avez aux Etats-Unis. Vous avez une bulle qui s'est développée, sans que le reste suive. Et le pouvoir politique en face, qu'est-ce qu'il fait ? Les banques sont en situation de cessation de paiement, on prend l'argent que je paie comme impôts pour leur donner. C'est le médecin qui quand un enfant pleure dit : donnez-lui du Theralene, il va dormir. Mais cela ne guérit pas sa bronchite. Et donc, nous avons un pouvoir politique dérisoire.

Jérôme : Vous en êtes convaincu ou vous le savez ?

Jacques Vergès : Quoi ?

Jérôme : Que nous avons un pouvoir politique dérisoire.

Jacques Vergès : Comment l'ignorer ? Quand vous voyez en France aujourd'hui, qu'on diminue le budget de l'Education Nationale alors que c'est le cerveau qui serait la richesse d'un pays comme la France et que vous pensez qu'un pays comme la Chine produit plus d'ingénieurs chaque année que toute l'Europe réunie... D'un côté, vous dites, il y a un



pouvoir politique qui est responsable, qui a un pouvoir, de l'autre vous dites, c'est une bande de farceurs qui joue un rôle de représentation dans un film.

Jérôme : C'est dur comme jugement ! En même temps la tendresse, ce n'est pas votre truc, en tous cas dans les affaires, je parle.

Omar Raddad

Jérôme : Est-ce qu'on sait diviser sa tendresse ?

Jacques Vergès : Est-ce qu'on sait ?

Jérôme : Diviser sa tendresse. C'est-à-dire que dans le métier, je pense que vous n'êtes pas quelqu'un de tendre...

Jacques Vergès : Oh si.

Jérôme : Mais dans la vie privée, comment on fait pour ne pas se barder ? Parce que vous devez vous protéger en tant qu'être humain, parce que vous êtes quand même face au malheur, très souvent, des gens. Comment on fait pour se protéger ? C'est Che Guevara qui disait : il faut s'endurcir sans se départir de sa tendresse. Comment on fait ?

Jacques Vergès : On se débrouille. On ne sait pas. C'est au cas par cas. Mais le problème c'est... par exemple, c'est simple, je défends un jardinier, je ne vais pas lui demander d'honoraires.

Jérôme : Omar Raddad.

Jacques Vergès : Par contre, en même temps je vais défendre un prince, je ferai un hommage au Prince en lui demandant des honoraires princiers.

Jérôme : Omar Raddad, il va y avoir un film, vous savez ?

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Il va y avoir un film.

Jacques Vergès : Oui, je sais.

Jérôme : Par Rochsdy Zem. C'est quand même une histoire de dingues. Vous qui êtes un immense avocat, sur le papier on se dit les doigts dans le nez, c'est facile de le faire acquitter Omar Raddad sur le papier, c'est un homme qui... enfin cette femme n'aurait visiblement c'est ça, pas pu se vider de son sang, elle aurait dû aller rechercher 5 fois du sang, se lever, c'était impossible, il y a des espèces de preuves immenses dans le dossier Raddad, pourquoi vous ne parvenez pas à le faire acquitter ?

Jacques Vergès : Parce que vous avez des procès comme ça... dans le procès d'Omar Raddad, vous avez une influence, une pression sur le tribunal qui est extraordinaire. Je vous donne deux exemples : l'un, on trouve dans le sac à main de la morte, un appareil de photo, dans l'appareil de photo, il y a une pellicule. Le juge estime que c'est important, ce sont les dernières visites qu'elle a reçues. Il ordonne aux gendarmes de développer les pellicules, ce qu'ils font. De la pellicule, il reste un rapport de gendarmerie : il y avait 11 photos, nous les avons montrées au juge qui a estimées qu'elles étaient sans intérêt et nous a ordonné de détruire la pellicule et les photos. Or, ça n'a pu se faire qu'avec l'accord de la famille, les photos appartiennent à la famille. Qu'est-ce qu'il y avait dans ces photos ?

Jérôme : Ça fait un truc en plus pour vous !

Jacques Vergès : Et puis, en plus, vous avez : une femme est retrouvée dans sa salle de bain, nue, tuée d'une manière étrange. Ce n'est pas le fait d'un cambrioleur, il n'y a pas un coup de bâton ou un coup de pistolet. 12 coups d'arme blanche dans le corps, 4 coups d'un chevron de bois sur la tête. On fait l'autopsie, l'autopsie établit que ce sont les coups de chevrons sur la tête qui ont provoqué la mort et on autorise la famille à incinérer la morte avant de communiquer l'autopsie à la défense, c'est-à-dire avant que la défense ne demande un examen vaginal... Chaque fois qu'on retrouve une femme nue, tuée d'une manière aussi étrange, on fait un examen vaginal. Et là, on a rendu impossible cet examen. A ce moment-là,



vous avez une pression extraordinaire. Vous me dites, il est possible d'obtenir... Non, tout ça, ça joue. Les experts vous disent « c'est l'écriture de Madame Marshall ». En-dehors de cela, les magistrats ont accepté ce que la partie civile, ce que la famille exigeait. L'incinération du cadavre...

Jérôme : Pourquoi ?

Jacques Vergès : pourquoi ils ont accepté ? Parce que la famille est puissante.

Jérôme : Plus puissante que la justice ?

Jacques Vergès : Oui, la justice, c'est quoi ? Ce sont des magistrats, ce sont des êtres humains. J'ai eu des échos sur... ça a été des échos dans la presse, il y a même eu des poursuites contre un journaliste, des jurés ont dit à un journaliste : « nous étions 4 pour l'acquittement, - ça veut dire que l'acquittement était acquis - ; pendant 6 heures, les 3 magistrats qui composent la Cour nous ont travaillé au corps et ont réussi à obtenir que 2 d'entre nous renoncent à l'acquittement pour les circonstances atténuantes.

Jérôme : Pourquoi ? Pourquoi les magistrats...

Jacques Vergès : Parce que les magistrats sont des êtres humains et certains ne montrent pas une très grande indépendance envers le pouvoir qu'il soit politique ou social.

Jérôme : Qui avait intérêt à voir condamner Omar Raddad ?

Jacques Vergès : La partie civile, les parents de la morte.

Jérôme : C'est tout.

Jacques Vergès : Oui.

Jérôme : Ou la pression sociale, de se dure : un Arabe... ça fait bien pour le papier.

Jacques Vergès : Non, non. J'ai plaidé à Nice. Des amis m'ont dit : ça tombe mal, tu vas tomber sur un public, jurés Pieds Noirs. J'ai répondu non, ils peuvent être Pieds Noirs, ils peuvent être pour l'Algérie Française ce sont des êtres humains qui ont face d'eux un autre être humain et ils vont apprécier en leur âme et conscience, ce sont des magistrats. Et donc, il y a eu les circonstances atténuantes et puis après la grâce du Chef de l'Etat.

Jérôme : Pressé par Hassan II.

Jacques Vergès : Hassan II qui a été sensible à l'écho dans l'opinion du procès. Et vous avez un exemple terrible, c'est... et donc Omar Raddad est gracié, il sort de prison, et il n'est pas expulsé. Vous avez l'affaire du « pull-over rouge ». Vous vous rappelez cette affaire ?

Jérôme : Bien sûr. Très beau film.

Jacques Vergès : Alors, dans l'affaire du « pull-over rouge », vous avez 3 avocats, 2 ténors et un jeune, ils se répartissent les thèmes pour la plaidoirie. - Dites donc, on va arriver à temps à Liège ?

Jérôme : Ne vous inquiétez pas

Jacques Vergès : Ils se répartissent les thèmes de la plaidoirie. Au moment de plaider, le jeune leur dit : je ne plaide pas. Les 2 autres disent : mais enfin qu'est-ce qu'il t'arrive ? Il dit : je ne veux pas plaider non coupable. Ils lui disent : mais tu le crois coupable ? Je le crois innocent. Alors explique-toi ! Croyez-vous que les magistrats qui ont une influence prédominante sur les jurés vont désavouer la chambre d'accusation qui elle-même n'a pas désavoué le juge ; alors, à plaider non coupable, on joue le maximum, l'acquittement ou la guillotine et on aura la guillotine. Si on plaide coupable, on peut plaider les circonstances atténuantes, raconter des balivernes, que la mère est folle, que le père est un voyou et à ce moment-là, on peut avoir des circonstances atténuantes. C'est effrayant. Mais ce type avait raison. Et donc, on est dans une situation où l'avocat est réduit à plaider coupable pour son client innocent pour éviter le pire.

La mort ne m'a jamais terrifié.

Jérôme : Regardez, il y a des petites boules là, vous pouvez en ouvrir une.



Jacques Vergès : Alors qu'est-ce qu'il y a dedans ?

Jérôme : Il y a une phrase qui dit : il n'y a une seule façon de s'égalier aux Dieux, il faut être aussi cruel qu'eux. Albert Camus.

Jacques Vergès : Oui. Mais là je dis Camus pensait que les Dieux étaient cruels, je ne suis pas tout à fait d'accord avec lui.

Jérôme : C'est vrai ?

Jacques Vergès : Vous pensez que Jésus est cruel, que Dieu le Père est cruel ?

Jérôme : Oh oui monsieur !

Jacques Vergès : Ah bon. Vous êtes un hérétique, vous irez en enfer !

Jérôme : Peut-être mais je m'en fous comme de l'an 40.

Jacques Vergès : Vous aggravez votre cas.

Jérôme : Aller au paradis ou en enfer, je vais vous dire, je m'en moque.

Jacques Vergès : Mais vous aggravez votre cas, mon cher ami.

Jérôme : Je m'en contrefous.

Jacques Vergès : Alors voyez-vous, c'est moi qui défends dans ce domaine la morale et le respect des Dieux.

Jérôme : Je n'ai pas besoin d'aller au paradis ou en enfer, je n'y crois pas, le paradis et l'enfer n'ont aucun sens pour moi. Donc qu'on m'envoie en enfer....

Jacques Vergès : Non mais cette phrase, les Dieux sont cruels...

Jérôme : Vous êtes profondément croyant ?

Jacques Vergès : Je suis agnostique.

Jérôme : Vous ne trouvez pas que les Dieux sont cruels ?

Jacques Vergès : Non.

Jérôme : D'avoir volé votre maman à 3 ans ?

Jacques Vergès : Ce ne sont pas les Dieux qui ont volé ma mère, elle est morte d'une maladie; il ne s'agit pas de transférer les responsabilités sur d'autres.

Jérôme : Ah mais c'est le principe même de la vie, l'injustice vient de quelque part et on peut l'imputer aux Dieux.

Jacques Vergès : Nous sommes faits pour mourir, on meurt à un moment ou à un autre, c'est le destin.

Jérôme : Mais toutes les injustices ! Vous qui voyez le monde un peu du côté du caniveau parfois, vous ne trouvez pas que cette injustice,... il y a quelque chose de Dieu là-dedans non ?

Jacques Vergès : Vous ne croyez pas en Dieu, et vous dites qu'il y a quelque chose de Dieu, c'est contradictoire.

Jérôme : Je suis d'accord avec vous mais pour quelqu'un qui croit... C'est notamment pour ça que je n'y crois pas. Comment peut-on croire en voyant tout cela ? C'est ça, ma question.

Vous êtes de cet avis ou pas du tout ? La question de Dieu ne se pose absolument pas ?

Jacques Vergès : Moi je suis agnostique, donc cette question ne se pose pas.

Jérôme : Si vous êtes agnostique elle pourrait se poser...

Jacques Vergès : Non. Si je croyais qu'il y avait un Dieu qui me ressemble avec 2 mains, 2 yeux, capable de se mettre en colère, ça se poserait mais je n'ai pas cette notion.

Jérôme : Donc la mort est quelque chose qui vous terrifie a priori ou pas du tout ?

Jacques Vergès : La mort ne m'a jamais terrifié.

Jérôme : Jamais. Comment vous avez fait ?

Jacques Vergès : On est fait comme ça.

Jérôme : Ce n'est pas quelque chose qui vous fait peur ? La fin.

Jacques Vergès : Non. Vous savez dans le film de Barbet Schroeder, il y a un colonel qui avoue qu'il a tué un confrère à moi, sur l'ordre d'un premier ministre. Dans une émission de Marie Drucker, il avoue aussi que moi il m'a raté. La voiture qui poursuivait celle où j'étais,



avec l'intention de tirer une rafale en passant, est tombée en panne. Alors si j'étais croyant, je dirais c'est Dieu, là je me dis c'est mon destin, l'heure n'avait pas sonné et ça je l'ai appris 50 ans après.

Jacques Vergès : C'est un cimetière là ?

Jérôme : Regardez, on a parlé de mourir, on est en plein dedans.

Jacques Vergès : Oui, en plein cimetière. Les cimetières sont des lieux paisibles.

Jérôme : Tout à fait.

Jacques Vergès : A Paris, le cimetière du Père Lachaise, c'est quelque chose d'extraordinaire.

Jérôme : La notion de fin ne vous fait terroriser pas du tout ?

Jacques Vergès : Non

Jérôme : Ça peut s'arrêter demain ce sera sans regrets.

Jacques Vergès : Oui. Nietzsche dit dans « Le Gai Savoir » que si on vit l'histoire de tous les hommes comme sa propre histoire, si on assume toutes leurs peines et toutes leurs joies, on connaît un bonheur que personne d'autre ne peut connaître. Ce bonheur, l'avocat l'éprouve en grande partie parce que précisément il assume la vie en partie de beaucoup de gens différents. Ça donne de la lucidité aussi, nous pouvons voir le monde mieux qu'avec nos seuls yeux, avec les yeux de tous ceux que l'on a défendus, que l'on a côtoyés.



Le Che m'a convaincu de fumer le cigare

Jérôme : Je vois que vous fumez le cigare de l'homme respectable.

Jacques Vergès : Je ne fume pas le cigare de l'homme respectable. Pendant longtemps, les caricaturistes le mettaient dans la bouche d'un gros capitaliste gras, avec un haut de forme et un habit. Depuis la révolution cubaine, c'est devenu un signe de révolte et de triomphe.

Jérôme : Grâce au Che.



Les interviews d'Hep Taxi ! Jérôme Colin au volant, le portrait en mouvement de Jacques Vergès

Jacques Vergès : Au Che ?

Jérôme : Grâce à Che Guevara. Non ?

Jacques Vergès : A Fidel aussi.

Jérôme : Et à Fidel ! Vous les avez rencontrés ?

Jacques Vergès : Fidel non, mais le Che oui, et je vous dirais que c'est lui qui m'a convaincu pour le cigare. Quand je l'ai rencontré à Paris, je fumais la pipe. Il m'a dit « mais pourquoi tu fumes cette merde ? ». J'ai dit : mais qu'est-ce que tu me proposes ? Il m'a dit : le cigare. Tu as déjà essayé ? Je lui ai dit non. Il m'a dit : voilà une boîte, fume et tu ne t'en passeras plus. J'ai fumé et puis je ne m'en suis plus passé.

Jérôme : C'est quelqu'un dont vous pourriez vous sentir proche, le Che ?

Jacques Vergès : Oui, parce qu'il a fait la révolution, c'est un idéaliste. Quand il dit, c'est une phrase de lui que je ne me rappelle pas très bien mais en gros c'est : si la révolution c'est pour une organisation économique plus rationnelle, ça ne m'intéresse pas. Si c'est pour la liberté, la dignité, oui.

Jérôme : C'était un homme violent, potentiellement violent. Il n'a pas fait la révolution dans son lit !

Jacques Vergès : Oui, c'est Saint Just qui disait « la terreur c'est la justice du peuple, prompte et sévère »

Jérôme : Vous connaissez plein de citations marrantes... Quelle est la personne qui vous a le plus impressionné ? Par le charisme ou...

Jacques Vergès : Mao Tse Toung.

Jérôme : Vous l'avez rencontré ?

Jacques Vergès : Plusieurs fois.

Jérôme : Comment ça se fait ? Comment ça se fait que vous avez rencontré Mao ?

Jacques Vergès : Je l'ai rencontré en tant que journaliste.

Jérôme : Vous avez été journaliste ?

Jacques Vergès : J'ai été votre collègue. J'avais fondé à Alger un journal qui s'appelait Révolution Africaine. Ensuite, je m'étais brouillé avec Ben Bella et j'avais fondé à Paris à ce moment-là un journal qui s'appelait Révolution. Nous étions dans ce qu'on appelait le clan prochinois à l'époque et donc aussi bien quand j'étais à Alger qu'à Paris ensuite, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Grand Timonier plusieurs fois.

Comment peut-on aimer Mao ?

Jérôme : C'est un personnage que vous aimez ?

Jacques Vergès : Oui.

Jérôme : Parce qu'on peut aussi dire qu'il est responsable de la mort de plusieurs dizaines, centaines de milliers de personnes.

Jacques Vergès : C'est possible, oui.

Jérôme : Comment peut-on aimer un homme comme lui ? Qu'est-ce qu'on aime chez lui ?

Jacques Vergès : Ecoutez, tous les révolutionnaires... ou bien on considère que tous les révolutionnaires sont des salauds ou bien on considère que les révolutionnaires sont mus par un idéal très humain mais que cela implique la violence et la mort des deux côtés.

Jérôme : Mais comme par hasard pas la leur.

Jacques Vergès : La leur aussi. Sous la Révolution Française, Saint Just est élu à 25 ans et guillotiné à 27.

Jérôme : Mais pas Mao.

Jacques Vergès : Pas Mao. Certains durent, d'autres ne durent pas.

Jérôme : Mao, il a fait mourir la Chine tout de même.

Jacques Vergès : Le Che est tombé en Bolivie.



Jérôme : Oui. Mais pas Mao.

Jacques Vergès : Non.

Jérôme : Là on parle de Mao et vous dites... Mao est tout de même... C'est étonnant de dire aujourd'hui, quand on est occidental, que Mao est une personne vénérable.

Jacques Vergès : Ecoutez, nous avons en Chine un régime économiquement qui fait des miracles. Ils ne brûlent pas la statue de Mao, ils continuent à considérer que Mao a fait beaucoup pour l'unité de la Chine. Bonaparte disais : je continue Clovis et le Comité de Salut public. Un état, c'est le résultat de toutes sortes de forces contradictoires au cours de l'histoire qu'on ne peut pas renier.

Jérôme : Qu'est-ce qui vous a impressionné chez Mao quand vous l'avez rencontré ?

Jacques Vergès : C'est difficile à dire Son humour.

Jérôme : C'est presque de l'humour noir que vous faites.

Jacques Vergès : Non, son humour, sa distance, sa sensibilité.

Jérôme : Vous vous rendez compte qu'on est en plein cauchemar, « j'ai aimé la sensibilité de Mao », il a créé une famine qui a valu la mort ...

Jacques Vergès : Oui, mais en Chine on continue de le vénérer, ne soyez pas plus chinois que les Chinois.

Jérôme : Objectivement, cet homme était une crapule....Je ne suis pas plus chinois que les Chinois, je peux juste en tant qu'être humain ne pas comprendre un homme qui a pris des décisions qui ont causé la mort volontaire de centaines de milliers de personnes.

Jacques Vergès : Ecoutez, les Chinois continuent de l'honorer...

Jérôme : Mais je m'en fous, ils ont été élevés dans cette propagande de Mao, le Livre Rouge et tout ça, mais pas nous, on peut quand même avoir une distance par rapport à cet homme.

Jacques Vergès : Nous, on donne des leçons au monde entier pendant que des gens meurent de froid dans la rue. Alors, un peu de modestie.

Jérôme : C'est vrai mais on n'a pas de Mao quand même.

Jacques Vergès : Un peu de modestie.

Jérôme : Oui, mais on n'a pas de Mao chez nous tout de même.

Jacques Vergès : Hélas, on a des pitres, on a des bras cassés, on a un scandale financier qu'on n'arrive pas à résoudre, on est occupé avec le désamour de nos dirigeants qui quittent une femme, en prennent une autre, ça fait l'objet d'articles de presse, on est ridicule, on recule. Il y a un monde nouveau est en train de se lever pendant que nous on recule. La Chine produit plus d'ingénieurs que nous.

Jérôme : Je ne suis pas d'accord avec vous, mais c'est mon droit, vous n'allez pas m'attaquer, vous connaissez mieux en droit que moi.

Jacques Vergès : Je comprends les malfrats, je comprends les flics, je peux vous comprendre.

Jérôme : Je croyais que vous alliez dire : je comprends les idiots.

Jacques Vergès : Je n'ai jamais dit ça.

Jérôme : C'est comme si vous disiez aujourd'hui il nous faudrait un petit totalitarisme en Europe pour remettre les choses d'appoint

Jacques Vergès : Mais non. Au point de vue politique, j'ai deux personnages que j'admire, que j'ai servi d'une manière ou d'une autre, c'est De Gaulle et Mao.

Jérôme : Est-ce que vous pensez qu'en Europe il nous faudrait un petit totalitarisme pour remettre les choses d'aplomb ?

Jacques Vergès : Je ne dis pas qu'il faudrait du totalitarisme, je dirais qu'il faut un peu plus de sérieux.

Jérôme : Est-ce qu'un peu plus de sérieux pour vous, voudrait dire quelque chose de plus radical ?

Jacques Vergès : Non, mais quelque chose de plus sérieux. Qu'est-ce que vous voulez, vous lisez la presse : tous nos hommes politiques sont pris la main dans la confiture. De Gaulle



quand il dinait seul le soir avec Madame De Gaulle le soir, le prix du repas était imputé sur sa retraite de général et pas sur le budget de la présidence. C'est tout ce que je demande.

Pourquoi vous avez disparu entre 1970 et 1978 ?

Jérôme : Il y a un grand mystère vous concernant, c'est qu'en fait, vous avez toujours été hyper actif mais qu'entre 1970 et 1978, vous disparaissiez de la circulation, personne ne sait où vous êtes.

Jacques Vergès : Si, tous les gens avec qui j'étais le savent.... Les gens discrets, moi j'aime les gens discrets.

Jérôme : Vous êtes hyper actif, les journaux, les bazars, le droit, et entre 1970 et 1978 on ne sait pas où vous êtes. Eh bien vous allez me le dire ! Vous étiez où ?

Jacques Vergès : J'étais quelque part.

Jérôme : Pourquoi vous avez disparu ?

Jacques Vergès : Je suis un personnage secret, quand je me manifeste ce n'est jamais au sujet de ma vie privée, c'est toujours au sujet de ma vie professionnelle, d'avocat, et dans l'intérêt de mes clients.

Jérôme : Non, mais vous n'avez pas été vivre une histoire d'amour aux Maldives de 1970 à 1978 !

Jacques Vergès : Je n'ai pas été avocat, donc je n'ai pas à me manifester, on peut faire autre chose qu'être avocat.

Jérôme : Vous étiez dans quelle partie du monde entre 1970 et 1978 ?

Jacques Vergès : Dieu seul le sait...

Jérôme : Vous avez fait des choses crapuleuses ?

Jacques Vergès : Sûrement pas, je suis incapable de faire des choses crapuleuses.

Jérôme : Parce que les choses dont on ne parle pas, c'est des choses honteuses.

Jacques Vergès : Non. Il y a des gens qui n'aiment pas parler de leurs amours, par exemple.

Jérôme : Oui mais vous n'avez pas été sur une plage de la Mer du Nord. Il y a la théorie qui dit que vous ayez pu être agent secret, notamment pour les Chinois.

Jacques Vergès : Toutes les théories sont possibles, dans la mesure où je me tais, je ne vais pas reprocher aux gens de faire preuve d'imagination.

Jérôme : Mais pourquoi vous ne le dites pas ? Vous ne pouvez pas ou vous ne voulez pas ?

Jacques Vergès : Non mais parce que je n'ai aucune raison de le dire. Je vous dis, je ne me manifeste qu'à propos de mes clients. Dans leur intérêt.

Jérôme : Si vous me le dites dans l'oreille et que je ne le répète pas... Comme ça ma curiosité est... On ne disparaît pas comme ça ! Pourquoi êtes-vous réapparu en 1978 ?

Jacques Vergès : Parce que ce que je faisais était terminé.

Jérôme : Est-ce que c'est bien d'avoir une part d'ombre comme celle-là ? Parce que ça met la suspicion sur vous.

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : Est-ce que c'est bien d'avoir une part d'ombre comme celle-là ?

Jacques Vergès : J'en sais rien.

Jérôme : Parce qu'effectivement ça met la suspicion sur vous.

Jacques Vergès : Je m'en fous comme de l'an 40.

Jérôme : C'est vrai ? Vous le direz un jour où vous étiez ?

Jacques Vergès : Je ne suis même pas sûr.

Jérôme : Avec toute votre vie professionnelle vous avez eu le temps d'avoir une vie amoureuse ?

Jacques Vergès : Sûrement, mais je ne suis pas *bling-bling*, je n'éprouve pas le besoin de l'afficher.



Jérôme : Mais vous avez eu le temps d'aimer ?
Jacques Vergès : On a toujours le temps d'aimer.

Ce monde sue le crime, mais qu'il serait ennuyeux sans lui

Jérôme : Je vais prendre une 2ème boule. Baudelaire, vous aimez Baudelaire ?

Jacques Vergès : J'adore Baudelaire.

Jérôme : « Ce monde sue le crime...

Jacques Vergès : ...Mais qu'il serait ennuyeux sans lui ».

Jérôme : Mais qu'il serait ennuyeux sans lui. « Ce monde sue le crime mais qu'il serait ennuyeux sans lui ».

Jacques Vergès : C'est profondément chrétien. Nos ancêtres vivaient heureux au paradis terrestre. Comme les oiseaux dans le ciel, les poissons dans la mer jusqu'au jour où Adam et Eve ont goûté aux fruits de l'arbre de la connaissance, de l'arbre du bien et du mal, ils ont été chassés du paradis, ils ont vécu dans le péché et nous à leur suite. C'est une explication qui est cohérente qui ne correspond pas à la réalité et c'est vrai que, même un écrivain catholique pratiquant, académicien, comme François Mauriac le confirme quand il rend compte du film « Le troisième homme », il écrit : cette histoire de crimes et de police est l'exacte transposition de la vie. Nous sommes tous dans le péché. Iseult la blonde elle-même est pécheresse, le filtre n'a pas obnubilé sa volonté, le filtre lui a révélé son désir. Même la Princesse de Clèves se sent coupable d'adultère imaginaire. Et leur jette la première pierre celui d'entre nous qui n'a jamais fauté.

Jérôme : Le crime donne du piment à la vie ou l'explique, ou il en fait partie.

Jacques Vergès : Qu'est-ce que c'est que le crime ? Le crime est une transgression de la loi, c'est ça le crime. Or la loi change. Quand j'étais avocat stagiaire, j'étais commis souvent pour défendre des jeunes femmes qui s'étaient fait avorter. Souvent, c'étaient des étudiantes, c'étaient des procès d'une très grande tristesse, elles finissaient par se considérer comme des criminelles.

Jérôme : Ah, c'est horrible.

Jacques Vergès : Surtout quand un procureur les montrant du doigt, les fixant droit dans les yeux leur criait : vous avez détruit, mademoiselle, une vie humaine, issue de votre chair. Elles étaient humiliées de s'asseoir sur ce qu'elles appelaient le banc d'infamie à côté de leur vieille complice qu'on appelait la faiseuse d'anges avec ses aiguilles à tricoter. Aujourd'hui, j'ai rencontré une de ces clientes que j'ai défendue, elle m'a dit : vous savez maître, ma fille vient de se faire faire une IVG. Comme le temps change, ce qui était un crime à un moment devient aujourd'hui un droit. Mais ce qui est beaucoup plus intéressant, je lui ai dit : vous avez dit à votre fille que vous vous étiez fait avorter ? Elle me dit : non, Maître, parce que j'en ai honte. Vous avez considéré que vous avez commis une faute ? Elle me dit oui. Je ne peux pas lui dire que j'ai tué son frère aîné. Voilà la vie.

Il n'y a pas de grande affaire

Jacques Vergès : Vous parlez des attentats du FLN. Quand le Président de la République Française, Jacques Chirac va en Algérie, il serre la main de Yacef Saâdi, le coordinateur de ces attentats et de Zohra Drif son bras droit. Dans le film de Barbet-Schroeder, on voit Zohra Drif me rencontrer pour la défense de Djamilia.

Jérôme : C'est quoi la plus grande affaire que vous ayez eu à plaider dans votre vie ?

Jacques Vergès : Il n'y a pas de grande affaire.

Jérôme : La plus importante ?



Jacques Vergès : Ça dépend pour qui. Il est évident que la défense de Djamila Bouhired, des poseurs de bombe était importante, que la défense de Barbie, c'était important, mais il y a des gens que j'ai défendus dont on ne parle pas et qui me bouleversent. Un jour, un jeune homme me téléphone, il est dans une ville de province, il me dit voilà, je suis très riche, par héritage et je suis mis sous tutelle par mes grands-parents paternels, je suis orphelin, accepteriez-vous de lutter contre cette tutelle ? Je lui dis : je suis prêt en principe mais j'aimerais vous voir, venez me voir. Il me dit : je ne peux pas, je ne peux pas disposer de mon argent. Je lui dis : je passe dans votre ville, je vous verrai, je le vois au bar d'un Sofitel. Il m'explique sa vie. Son père était un homme de la grande bourgeoisie très riche, son père rencontre sur un marché une vendeuse de fromages, 20 ans plus jeune et très belle, il est issu de cette liaison. Le père épouse sa mère et la méprise, la mère hait le père, lui est du côté de sa mère. Le père meurt, il est héritier mais il est mineur, c'est la mère qui gère. Et me dit-il, on a mené une vie de patachon, de casino en casino, de palace en palace, j'ai appris à lire à partir des lettres des amants de ma mère, à compter à partir des notes d'hôtel. La mère meurt aussi, ses grands-parents paternels le reprennent et le placent dans une école super chic pour fils de milliardaire, là il a un professeur d'anglais qui a 25 ans, il en a 15, et bientôt le directeur les met à la porte. La prof retrouve un poste dans une école privée et le met dans une école pour surdoués, il passe son bac. Ils sont à Noël, dans l'appartement du couple mais la femme est dépressive parce qu'elle reçoit perpétuellement des coups de fil et des lettres d'injure des grands-parents du jeune homme la traitant de salope, disant qu'elle est une prostituée, qu'elle fait ça pour l'héritage, qu'on va porter plainte contre elle pour détournement de mineur. Le soir de Noël, elle a bu un peu, elle ouvre la fenêtre, elle se jette par la fenêtre. Les grands-parents le récupèrent, il termine son lycée, il passe sa première année de droit, son intention est de devenir avocat, il passe sa première année avec une mention bien. Il est en seconde année, il a 18 ans, il hérite, il perd 300000 francs au casino, ses grands-parents paternels le mettent sous tutelle; il vient me voir, je lui dis : je ne vois aucune objection morale à me battre pour que cette tutelle soit levée, l'argent de votre père vous brûle les doigts ainsi qu'il brûlait les doigts de votre mère. Quand la tutelle sera levée, vous dépenserez tout cet argent, vous arriverez au barreau sans un sou, mais vous ne serez pas le premier avocat à s'inscrire sans un sou, mais vous aurez une expérience humaine beaucoup plus riche que certains de vos confrères beaucoup plus âgés. Je ne vois aucune objection. Mais nous sommes le 10 décembre, les juges et les journalistes sont occupés par les fêtes de Noël. Si vous voulez, on reprend rendez-vous pour le mois de janvier. Il me dit d'accord. A Noël, je suis chez moi le 25 décembre, un coup de téléphone, je prends : Maître Vergès, vous êtes bien l'avocat d'Untel, il s'est suicidé cette nuit. Je vous avoue que j'ai pleuré aussi. Je me suis dit je suis un imbécile, j'aurais dû me douter que ce jeune homme humilié par la tutelle, veuf en définitive de son père et de sa maîtresse, de sa mère et de sa maîtresse, allait se sentir seul au milieu des gens et avoir un coup de dépression, j'aurais dû y penser. Je n'allais pas faire un communiqué là-dessus, mais c'est une histoire qui me bouleverse. Qui prend mon temps, ma sensibilité autant que l'affaire Barbie. Mais donc, il y a des affaires comme ça qui sont bouleversantes mais qu'on n'ose pas rendre publiques parce que ça ne regarde pas le public. C'est une affaire... un drame privé.

Je suis un homme heureux

Jérôme : Aujourd'hui vous avez 85 ans, est-ce que vous commencez à vous demander : quelle trace j'ai laissé ?

Jacques Vergès : Non, je n'ai pas cet orgueil.

Jérôme : Ça ne vous intéresse pas ?

Jacques Vergès : Non.





Jérôme : A quoi ça a servi alors ?

Jacques Vergès : A mener une vie telle que j'entends la mener.

Jérôme : C'est tout ?

Jacques Vergès : C'est tout.

Jérôme : Vous avez été un homme heureux ?

Jacques Vergès : Je suis un homme heureux.

Jérôme : Vous êtes un homme heureux ? Et qu'est-ce qui fait de vous un homme heureux ?

Jacques Vergès : Ce qui choque les gens, les gens sont malheureux et on ne peut pas souffrir qu'un type soit heureux. Parfois on me dit : comment vas-tu ? Et je dis : incurablement bien. Et les gens sont révoltés par cette phrase.

Jérôme : C'est bien pourtant.

Jacques Vergès : Vous avez un cendrier ?

Jérôme : Non, peut-être là.

Jacques Vergès : Si, vous avez un cendrier.

Jérôme : Oui.

Jacques Vergès : Vous savez qu'on est en infraction, un taxi c'est un lieu public, on n'a pas le droit de fumer dans un taxi.

Jérôme : Vous êtes en infraction. Je vais vous attaquer en justice. J'y comptais bien.

Jacques Vergès : Ça ne m'étonnerait pas.

Jérôme : Je gagnerais ?

Jacques Vergès : Je ne suis pas sûr parce qu'on verrait bien que ça ne vous a pas dérangé.

Jérôme : C'est vrai. Vous prenez du plaisir à ses conférences devant un public qui est presque un public de théâtre ?

Jacques Vergès : Oui j'y prends plaisir parce qu'il y a un dialogue, ça m'aide à me comprendre moi aussi à partir des questions qu'on me pose.

Jérôme : Les gens vous demandent quoi ?



Jacques Vergès : D'expliquer ma passion, c'est les questions que vous avez pu me poser, vous n'êtes pas différent des autres.

Jérôme : J'espère bien.

Jacques Vergès : Justement.

Jérôme : C'est toujours « comment vous avez pu défendre Barbie » ?

Jacques Vergès : C'est une tradition du Barreau français de défendre ses ennemis même ses ennemis politiques. Albert Naud qui était résistant a défendu Pierre Laval, Isorni qui était anti communiste a défendu avec beaucoup de courage les communistes pendant l'occupation. Le paradoxe de notre temps c'est que la fidélité aux traditions apparaît comme subversive, nous vivons un temps de très grand désarroi.

Jérôme : Vous disiez tout à l'heure : j'ai un tempérament rebelle. Ça veut dire quoi ?

Jacques Vergès : Que je n'aime pas qu'on me donne des ordres, je n'aime pas qu'on me dirige, j'aime qu'on me conseille mais pas qu'on me dirige. Et puis, je vous disais ça à propos d'être prof, je me disais : demain tu seras prof, le proviseur qui va te dire : y a un petit con dont le père est banquier, y faut être gentil avec lui... Non, ce n'est pas possible.

Vous aimez la France ?

Jérôme : Regardez comme c'est beau Liège !

Jacques Vergès : J'ai été à Liège plusieurs fois, le Palais de Justice est une merveille, c'était le Palais des Princes Evêques. Quand j'étais étudiant, je venais parfois à Liège pour l'ouverture de l'année scolaire, universitaire. On allait devant un palais où il y avait des taureaux. Il y le cri traditionnel, tous les étudiants, et puis l'un criait : l'as-tu vu le Torê ? Et les autres répondaient : on l'a vu, il a des couilles énormes !

Jérôme : Et Bruxelles, vous y alliez aussi en tant qu'étudiant ?

Jacques Vergès : J'allais souvent pour la Saint Verhaegen.

Jérôme : Vous habitez où aujourd'hui ? A Paris ?

Jacques Vergès : À Paris.

Jérôme : Je ne vois pas où est ce taureau aux couilles énormes.

Jacques Vergès : Devant le Palais des Princes Evêques. Vous n'êtes pas liégeois alors ?

Jérôme : Non, namurois.

Jacques Vergès : Namur ? C'est une belle ville aussi.

Jérôme : Oui, très joli. Oui, un peu morte, mais très joli.

Jacques Vergès : Un jour, j'étais invité à Gand pour une conférence et je pensais que pendant les 100 jours, Louis XVIII s'était réfugié à Gand. Chateaubriand y était aussi et Chateaubriand, dans « Les Mémoires d'Outre-tombe », raconte qu'en entendant le canon de Waterloo, il était profondément déchiré, d'un côté il souhaitait la victoire de la France de l'autre, il souhaitait la défaite de Napoléon et c'était contradictoire.

Jérôme : Eh oui, c'est chez nous. Vous aimez la France ? C'est un pays que vous aimez ?

Jacques Vergès : Oui, je me suis engagé pour ça.

Jérôme : Bien sûr mais ça pourrait être aussi un pays que vous aimiez, je sais que vous vous êtes engagé dans la Résistance pour la France, mais est-ce que c'est un pays que vous aimez encore ?

Jacques Vergès : Que j'aime beaucoup, et je suis désappointé qu'actuellement il y a une crise en France mais je fais confiance dans les profondeurs du peuple français. En 40, c'était pire, et il y a eu De Gaulle.

Jérôme : Vous pensez que toute solution vient d'un leader ?

Jacques Vergès : Je pense que le leader... ça vient d'un leader à condition que le leader soit dans une situation politique qui lui permette d'être leader. Si en 40, on avait gagné la guerre,



De Gaulle aurait pris sa retraite comme général, inconnu, ronchon. Il y eu la défaite, ça l'a projeté au premier plan. Qu'est-ce que c'est ce bâtiment ?

Jérôme : J'ai pas vu où on était, j'ai aucune idée, je vous avoue.

Jacques Vergès : Alors, allons à la gare.

Jérôme : Nous y sommes presque. Vous êtes très inquiet pour votre train ! Vous avez une femme à retrouver à Paris ?

Jacques Vergès : Oui.

Jérôme : Sinon vous ne seriez pas aussi inquiet de l'heure du train.

Jacques Vergès : C'est possible.

Jérôme : C'est possible ou oui ?

Jacques Vergès : Pardon ?

Jérôme : C'est possible ou oui ?

Jacques Vergès : Non, c'est possible.

Jérôme : Vous êtes comme ça au tribunal, vous ne répondez jamais aux questions qu'on vous pose.

Jacques Vergès : Si, quand elles concernent le dossier mais si on me pose des questions qui sont hors du dossier j'y réponds comme ça.

Socrate a dit : deviens ce que tu es

Jacques Vergès : Lui, il rit tout seul, c'est magnifique. Vous avez vu ? Il est tout seul et il rit.

Jérôme : Vous avez une recette pour le bonheur, la longue vie ?

Jacques Vergès : Faire ce qu'on a envie de faire. Gare TGV...

Jérôme : Que faire ce qu'on a envie de faire, c'est tout ?

Jacques Vergès : Vous connaissez la phrase de Socrate : deviens ce que tu es.

Jérôme : Ce n'est pas facile de devenir ce que l'on sent profondément que nous sommes.

Jacques Vergès : Pourquoi ?

Jérôme : Des fois ça nécessite du courage.

Jacques Vergès : On essaie d'en avoir.

Jérôme : Vous êtes devenu l'homme que vous vouliez être ?

Jacques Vergès : Oui.

Jérôme : Que vous projetiez...

Jacques Vergès : J'aurais pu être autre chose mais dans les circonstances où j'ai vécu, je suis devenu ce que je pouvais devenir et ce que je souhaitais être.

Jérôme : La gare de Liège, qui a été réalisée par un architecte très célèbre qui s'appelle Calatrava.

Jacques Vergès : Calatrava. Espagnol d'origine ?

Jérôme : Oui.

Jérôme : Vous ne l'aviez jamais vue depuis qu'elle a été refaite ?

Jacques Vergès : Refaite depuis quand ?

Jérôme : 2,3 ans.

Jacques Vergès : Je l'ai revue. C'était il y a un et demi pour une représentation, invité par le barreau.

Je vais au Cambodge défendre le premier ministre de Pol Pot

Jérôme : Vous voyagez beaucoup ?

Jacques Vergès : Assez, dimanche je vais partir à Alger et dans la deuxième quinzaine de décembre, faire un saut à Phnom-Penh.

Jérôme : Pour le plaisir ?



Jacques Vergès : Pour le travail.
 Jérôme : Pour le travail ?
 Jacques Vergès : Mais le travail est un plaisir.
 Jérôme : Pourquoi vous allez au Cambodge ?
 Jacques Vergès : Pour défendre le Président du gouvernement Khmer Rouge, Monsieur Khieu Sampan.
 Jérôme : Encore, ça fait un bout de temps que ça traîne cette histoire !
 Jacques Vergès : Oui.
 Jérôme : C'était le premier ministre de Pol Pot.
 Jacques Vergès : C'était le président qui avait succédé à Norodom Sihanouk.
 Jérôme : Même chose, ce n'est pas un personnage tendre.
 Jacques Vergès : Si, si.
 Jérôme : C'est comme Pol Pot, vous l'avez connu à Paris.
 Jacques Vergès : A Paris, oui.
 Jérôme : Lui aussi il était tendre, rigolo...
 Jacques Vergès : C'était un idéaliste.
 Jérôme : C'est dingue, comment ça peut devenir des meurtriers.
 Jacques Vergès : Des ?
 Jérôme : C'est des meurtriers je veux dire. Pol Pot est un tortionnaire absolu.
 Jacques Vergès : Le mot absolu est un mot un peu exagéré, il n'y a rien d'absolu.
 Jérôme : Pol Pot est un immense tortionnaire qui a provoqué la mort de ? On dit combien ? Selon la police et les manifestants, mais ?
 Jacques Vergès : On met sur son dos les morts américains. Les Américains ont déversé sur le Cambodge trois fois plus de bombes que sur le Japon.
 Jérôme : On ne parle pas des Américains.
 Jacques Vergès : Apparemment les bombes américaines...
 Jérôme : On ne parle pas des Américains, on parle des Khmers Rouges, là.
 Jacques Vergès : Oui, mais tous les morts de cette crise, on les colle à Pol Pot. Les Américains qui ont déversé sur le Cambodge trois fois plus de bombes que sur le Japon pendant la guerre, apparemment les bombes américaines ne tuent pas, elles contiennent du chewing-gum sans doute...
 Jérôme : On dit combien de morts ?
 Jacques Vergès : Je n'en sais rien.
 Jérôme : Oh, vous connaissez votre dossier.
 Jacques Vergès : On n'a jamais fait le compte exact, si vous prenez les journaux ça va être quelques centaines de milliers, ça va évoluer.
 Jérôme : Jusqu'à 800.000 morts, c'est ça ?
 Jacques Vergès : Pardon ?
 Jérôme : Jusqu'à 800.000 morts, c'est ça ?
 Jacques Vergès : Je n'en sais rien.
 Jérôme : C'est étonnant de se dire que quelqu'un qui est responsable, même si c'est la moitié, de 300000 morts, 400000 morts, était quelqu'un d'idéaliste et de rigolo.
 Jacques Vergès : Oui c'est ça le problème.
 Jérôme : C'est saisissant.
 Jacques Vergès : C'est ça qui provoque la réflexion. Si on disait : c'est un monstre, ce n'est pas un être humain, ça ne poserait aucun problème.
 Jérôme : Vous avez envie qu'il soit libre, ce monsieur ?
 Jacques Vergès : Ce monsieur, il est possible... contre lui... Lui, il succédait à Norodom Sihanouk qui n'est pas poursuivi.
 Jérôme : Mais lui était un proche de Pol Pot.



Jacques Vergès : Il n'avait aucune responsabilité, il n'était pas un dirigeant du PC.
Jérôme : Il a juste regardé.
Jacques Vergès : Hein ?
Jérôme : Il a juste regardé.
Jacques Vergès : Écoutez, pendant la guerre d'Algérie il y a eu des tortures, on peut accuser Monsieur Mitterrand d'être responsable...
Jérôme : On aurait pu non ?
Jacques Vergès : Mais pas le président Coty. Or lui, il jouait le rôle du président Coty.
Jérôme : Voilà cette fameuse gare
Jacques Vergès : Elle est pas mal.
Jérôme : Elle est imposante. On a dû gentiment exproprier pour la construire.
Jacques Vergès : Ah bon, des gens qui habitaient là, on a détruit les maisons qui étaient là ?
Jérôme : Oui.
Jacques Vergès : J'espère qu'on a bien indemnisé les gens.
Jérôme : J'espère aussi. Je vous avais promis d'être à l'heure, vous êtes à l'heure.
Jacques Vergès : Oui, je vois que vous êtes un homme de parole.
Jérôme : C'est vrai... Vous avez votre train dans 20 minutes.
Jacques Vergès : Je descends ici ?
Jérôme : Vous descendez ici.

